

REGLEMENT SALLE 90 PERSONNES MAXI

TARIFS et conditions 2018 (plan sur demande)

(disponible avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre, décembre)

Le prix comprend la salle, la cuisine (micro ondes, réfrigérateurs, lave vaisselle plaque et four gaz),

les tables (160x80cm), chaises confortables et un percolateur 10l.

Ainsi que 2 jeux de palets (palets sur demande) terrains de boules, foot, volley, baby foot, table de ping-pong (prévoir les balles, ballons et raquettes).

Selon la saison : Piscine couverte chauffée voir conditions, structure gonflable pour les petits (avril à fin septembre)

tva incluse, susceptible d'être modifiée selon la législation en vigueur au moment de la facturation

TARIFS location Salle dont sono et vidéo projecteur + écran ampli-enceintes- jeux de lumières - 1 micro - vidéo projecteur et écran - Câbles fournis	1 jour (8h30 à 8h30)	Forfait week-end du samedi matin au lundi matin pas de supplément pour les préparatifs le vendredi à partir de 15h, Si dès le vendredi matin : +45€ ou Repas dès le vendredi : +75€
musique jusqu'à 1h du matin sauf du 1er octobre au 15 mai jusqu'à 3h		
Entre 65 & 90 pers.	510,00 €	615,00 €
Entre 40 & 65 pers.	450,00 €	542,00 €
Moins de 40 pers	395,00 €	480,00 €
OPTIONS		
Vaisselle (liste sur demande) 1 € /personne		
Nettoyage vaisselle	0,75 €/personne	
Nettoyage du sol de la salle	33€	
Nettoyage de la cuisine, frigo, plans de travail	33€	
Frigos la veille si disponible	10€	0€
Parking pour les invités	3.50€/véhicule sur camping - gratuit sur le parking	

PRIX SPECIAUX :

***SEMAINE (hors veille et jours fériés - jusqu'à 21h30 chauffage compris):**

280€ LA JOURNEE ;190€ la demi journée.

***FETE FINIE AVANT MINUIT (même si week-end et sur demande) :**

- 5% sur le forfait salle sur demande

NOUVEL AN : FORFAIT minimum 2 JOURS (HORS HÉBERGEMENTS)

Moins de 65 personnes : 542€

entre 65 et 90 personnes : 615€

GRANDS WEEKEND 1er mai, Pentecôte : minimum 3 jours (HORS HÉBERGEMENTS)

Moins de 65 personnes : 642€

Entre 65 et 90 personnes : 715€

Pas de location de salle du 6 au 11 mai 2018

le solde de la location de la salle est dû 1 mois avant la date de la fête

REGLEMENT SALLE 90 PERSONNES MAXI

OPTIONS, sous votre responsabilité et sur demande :

***PISCINE COUVERTE CHAUFFEE** (1er mai au 30 septembre): sans supplément pour les personnes qui dorment sur place. **SHORTS INTERDITS Maillots de bain Obligatoire**

***ESPACE ZEN** (du 15 avril au 30 octobre) : forfait 2h jacuzzi + sauna 65 € nombre de personne illimité, mais pas plus de 8 à la fois (4 dans le jacuzzi, 4 dans le sauna). Attention aux contre-indications médicales.

*Possibilité hors période indiquée et/ou hors hébergements d'accéder à la piscine sous conditions, à voir avec le camping

***Possibilité de loger sur place**, dans les chalets, mobiles homes ou même en camping. Voir tarifs et conditions

OFFRE GROUPE : 1 forfait ZEN GROUPE (VALEUR 65€) si réservation et paiements groupés de 7 locatifs ou plus, ou 70€ sur la location de la salle,

Caution : 600 euros à la remise des clés dont 300 euros pour le respect des nuisances sonores.

Lorsque vous louez cette salle, c'est que vous êtes d'accord avec le règlement en vigueur. Vous disposez d'une grande liberté, à condition de respecter quelques règles.

- **Les clés de la salle :**

- Seront retirées le jour de la location après 8h30 le matin (ou selon accord). Prévoir le chèque de caution,
- Seront restituées le lendemain de la fête avant 8h30 ou selon accord.

- **Assurance**

L'utilisation de cette salle est sous votre responsabilité. Aussi bien en ce qui concerne vos effets personnels, ceux de vos invités, le matériel de la salle, que le matériel et effets du traiteur le cas échéant. Pensez à demander à votre **assureur** si vous êtes couverts pour la location d'une salle. Une caution de 600 euros vous sera demandée pour utiliser cette salle.

- **Annulation :**

En cas de force majeure, la réservation pourra être annulée au moins 1 mois avant la date de la fête. Si nous arrivons à la relouer entre temps, seule une somme de 16 euros sera retenue pour frais de dossier. Si la salle n'a pu être relouée l'acompte sera conservé. Moins d'un mois avant la date de la fête, la totalité du montant est due, sauf si re-location,

- **État des lieux :**

❖ La salle, l'office et la vaisselle seront restitués dans le même état que vous les aurez trouvés à votre arrivée.

- La vaisselle, devra être soigneusement lavée et essuyée.
- Le lave vaisselle devra être vidangé et rincé. Bonde d'évier nettoyée le cas échéant.
- Les frigos nettoyés ainsi que les plans de travail et le sol de la cuisine (sauf option nettoyage demandée)
- Ne pas hésitez à laver une 2^{ème} fois le sol dans le cas où il est très sale.

Nous pourrions vous demander jusqu'à 95 euros (ex : 0.70 euros/personne pour la vaisselle) dans le cas où nous jugerons que vous ne nous avez pas rendu la salle dans l'état où vous l'avez eu au départ.

❖ Le matériel nécessaire est fourni pour le ménage et le tri des ordures sacs jaunes pour le plastique, carton métal (hors produits, torchons et sacs poubelles).

le solde de la location de la salle est dû 1 mois avant la date de la fête

REGLEMENT SALLE 90 PERSONNES MAXI

❖ En cas de casse ou détérioration, une évaluation (devis) sera faite pour pouvoir faire marcher votre assurance responsabilité civile, le cas échéant.

❖ En ce qui concerne la casse de vaisselle, nous préférons vous demander le montant pour le remplacement à l'identique plutôt que vous ne remplaciez avec de la vaisselle dépareillée. Les tarifs sont affichés près du lave vaisselle.

❖ le règlement intérieur du camping affiché dans la salle et à l'entrée du camping, s'applique à tous les utilisateurs de la salle.

- **Tables (160x80cm) chaises 14 tables beiges (180x80 cm)**

- **10 tables blanches(170x75 cm) :**

Nettoyer les tables dessus – dessous au besoin - avant de les ranger. Attention ne pas mélanger les tables blanches (légères) et les tables beiges. Voir photo dans la salle.

Vérifier la propreté des chaises avant de les ranger à l'aide du chariot prévu à cet effet. Ne pas hésiter à mettre de côté les chaises défectueuses ou sales, lors de la mise en place, mais aussi quand vous rangez,

En aucun cas les tables et chaises ne pourront être mises sur le terrain de boule, mais en dehors de la salle, uniquement sur la terrasse, et rentrées ensuite.

Les tapis devront être brossés à l'aide du balai brosse plastique fourni. Au besoin, ils devront être nettoyés (ex : boisson sucrée renversée dessus ou 15€ par tapis à faire nettoyer, seront facturés)

- **Vitres :** En cas de projection sur les vitres et murs, merci de faire le nécessaire pour les rendre propres.

- **Ménage :**

Le matériel de nettoyage est fourni. Prévoir les produits vaisselle(+lave vaisselle), produit sol, les torchons, les sacs poubelle. Le papier toilette est fourni, attention pas d'éponge abrasive pour les tables (javel au besoin).

Nous pouvons vous proposer un forfait ménage (voir options). Si vous êtes intéressé, il faut nous prévenir le plus tôt possible.

Nettoyage des sols et plans de travail uniquement : après enlèvement par vos soins : de tous vos objets personnels ou, et ceux du traiteur et autres ; de tous les détritrus. Les tables et chaises ayant été nettoyés et rangés par vos soins

Nettoyage de la vaisselle après enlèvement des détritrus voir conditions

- **Cigarettes :**

Il est interdit de fumer dans la salle, dans la cuisine ainsi que dans les sanitaires. Des cendriers sont à votre disposition à l'extérieur de la salle. Les mégots seront tous ramassés avant votre départ. Les cendres sur le carrelage devant les éviers devront être nettoyées. Les cendriers devront être vidés quand c'est possible

- **Musique bruits (caution) :**

Nous n'acceptons pas les sons. Seule la notre est autorisée en gardant un son raisonnable. A partir de 1 ou 3 heures du matin (selon la période) le son devra être coupé ou fortement baissé, et vos invités devront être discrets, surtout à l'extérieur de la salle. Nous n'avons rien contre une chaîne HIFI de puissance raisonnable.

Les soupes à l'oignons ne sont pas autorisés dans les hébergements

- **Piscine :**

Vous avez la possibilité d'utiliser la piscine couverte selon conditions ci-dessus (les enfants étant sous votre responsabilité) à condition de respecter les règles du camping

LES SHORTS SONT INTERDITS, PENSEZ A LE SIGNALER A VOS INVITES. En cas d'infraction, la piscine pourra être fermée immédiatement,

- **Parking :**

le solde de la location de la salle est dû 1 mois avant la date de la fête

REGLEMENT SALLE 90 PERSONNES MAXI

-Les véhicules de vos invités doivent être garés sur le parking face au camping et non sur la pelouse de l'entrée. Les personnes qui logent sur le camping, peuvent garer leur véhicule à côté du locatif, avec un supplément de 3.50€

-Les départs dans la nuit ne devront pas être bruyant, pas de coup de klaxon par exemple...vous devez veiller à ce qu'aucune voiture ne soit garée sur le bord de la route. De même, aucun détritrus ne devra être laissé sur le parking, ni sur la route, ni sur le camping.

• Alentours :

Merci de faire un tour dans le camping, aux endroits où vos invités (en particulier les enfants) peuvent être allés, pour vérifier que rien n'a été oublié : objets personnels, gobelets plastiques, verres, papiers, cannette de bière, verres, etc...

A noter : les sacs poubelle (100 litres) le produit vaisselle, produit lave vaisselle, produit sol, ainsi que les torchons ne sont pas fournis. En aucun cas nous ne nous occupons d'enlever les sacs poubelles (salle ou locatifs)

Conditions de location des chalets et mobile homes pour vos invités :

- en dehors de tout autre arrangement, les clés vous seront remises en même temps que celles de la salle. Vous serez chargé de les distribuer à vos invités.
- Le chèque de caution de la salle servira aussi pour les locatifs (mini 600 euros)
- Le paiement de ces locatifs se fera de préférence en même temps que celui de la salle (plusieurs règlements possibles, remis en une seule fois). Voir avantage plus haut.
- L'état des lieux se fera en même temps que celui de la salle
- Les locatifs devront être rendu aussi propres qu'ils ont été trouvés. Couvertures, couettes correctement pliés au bout du lit, protèges matelas ajustés, robinetteries, miroirs, lavabos, douches, WC, etc... tout ce qui a servi aussi propre qu'à l'arrivée. Pas d'échange de matériel, couverture oreillers ou autre ustensiles entre locatifs. Sol balayé, au besoin lavé, tapis d'entrée brossés. Attention aux éclaboussures sur les murs, meubles et vitres. L'enlèvement des ordures reste à la charge des personnes hébergées.
- Vous pouvez au besoin prévoir un supplément ménage (19 euros/locatif ou 12€/locatif à partir de 6) pour que nous nous en chargions à votre place. Les sacs poubelle devront être retiré des locatifs.
- **IMPORTANT** : réservation des hébergements le plus tôt possible (Minimum 1 mois avant la date) avec possibilité d'ajustement du nombre de personnes. Partie à retournée pour la réservation avec l'acompte, après avoir lu et approuvé les conditions de locations de cette salle, ci-dessus.

La réservation sera effective uniquement à réception de ce bon ainsi que de l'acompte correspondant, Vous recevrez une confirmation.

le solde de la location de la salle est dû 1 mois avant la date de la fête

REGLEMENT SALLE 90 PERSONNES MAXI

Réservation de la salle après acceptation des conditions jointes

(penser à l'assurance RC)

NomPrénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Téléphone.....

Adresse mail.....

Demande à réserver la salle pour le(s) date(s) :.....

Pour maximum.....personnes

- Désire réserver des locatifs (voir conditions ci-dessus)
- Nettoyage locatif (19€/locatif-12€/locatif à partir de 6)
- Souhaite avoir accès à la piscine (sous la responsabilité des organisateurs)

Je souhaite bénéficier de (cocher ce qui vous intéresse, selon conditions plus haut) :

- Tireuse à bière (donner le nombre de fût au moins 2 semaines avant la fête)
tireuse 30l prêtée. Pour info, prix du fût en 2016 : 82€
- Vaisselle
- Nettoyage vaisselle
- Frigos la veille (gratuit si forfait week-end)
- Nettoyage du sol
- Nettoyage cuisine + frigos
- Mise en place la veille si disponible (voir conditions)

Verse ce jour un acompte de 70 euros(1jour)/100 euros (2 jours), et déclare avoir lu et accepter toutes les conditions (document joint) de la location de cette salle. Le solde du forfait salle sera à régler 1 mois avant le jour de votre fête. Pas d'annulation possible ensuite sauf si l'assurance annulation a été soucrite – voir conditions (la totalité du montant sera alors facturée sauf options).

Fait àle

Lu et approuvé
Signature

Signature du gérant du camping

le solde de la location de la salle est dû 1 mois avant la date de la fête